

% DE LA POPULATION RURALE

49% DE FEMMES
51% D'HOMMES



ÉCART SALARIAL 84% F ♀ 100% H ♂

(PAR RAPPORT AUX HOMMES) >16%

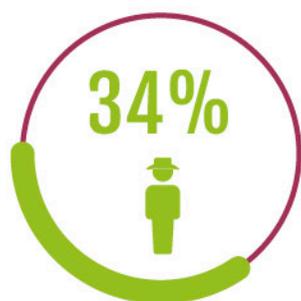
EN 2017, DANS L'ENSEMBLE DE L'UE-28, LES FEMMES ÉTAIENT PAYÉES EN MOYENNE 16,0% MOINS QUE LES HOMMES.



CONTRATS TEMPORAIRES/TEMPS PARTIEL 30,8% F ♀ 8% H ♂

" LES DONNÉES LES PLUS RÉCENTES DISPONIBLES INDIQUENT QU'EN MOYENNE ENVIRON 30% DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE L'UE-28 SONT GÉRÉES PAR UNE FEMME "

MÉNAGE ET CUISINE



GARDE D'ENFANTS

DANS L'UE EN 2016, 92% DES FEMMES ÂGÉES DE 25 À 49 ANS (AVEC ENFANTS < 18 ANS) S'OCCUPAIENT QUOTIDIENNEMENT DE LEURS ENFANTS, CONTRE 68% DES HOMMES.



92% F

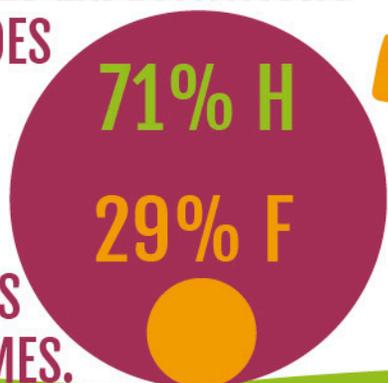
68% H

ENTREPRENEURIAT

29% F 71% H

PROPRIÉTÉ AGRICOLE

EN MOYENNE, LES EXPLOITATIONS DIRIGÉES PAR DES FEMMES SONT 40% PLUS PETITES QUE CELLES DIRIGÉES PAR DES HOMMES.



" LES FEMMES SONT SOUVENT RECONNUES COMME LES GARDIENNES D'UNE TRADITION RURALE POSITIVE, MAIS PAS ENCORE COMME DES PARTICIPANTES À LA PRISE DE DÉCISIONS COMMERCIALES ET POLITIQUES. "

SITUATION DES FEMMES RURALES

